

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 1/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

### 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur du produit **BRAKE FLUID DOT 4**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

FLUIDE SYNTHETIQUE POUR CIRCUITS DE FREINS HYDRAULIQUES

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : **UNIL OPAL**

Z.I. Clos Bonnet – Boulevard Jean Moulin

BP 88

49403 SAUMUR Cedex – FRANCE

Tél. : 02 41 40 18 40

Fax : 02 41 50 52 43

e-mail : capo.f.frederic@unil-opal.fr



#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

- Tél. : 01 40 05 48 48 – Centre Anti-Poisons de Paris

Hôpital Fernand WIDAL – 200, rue du Faubourg Saint-Denis

75475 PARIS Cedex 10

- Tél. : 04 72 11 69 11 – Centre Anti-Poisons de Lyon

Hôpitaux de Lyon – Bât. A – 162, avenue de Lacassagne

69424 Lyon Cedex 03

- Tél. : 04 91 75 25 25 – Centre Anti-Poisons de Marseille

Hôpital SALVATOR – 249, boulevard de Sainte-Marguerite

13274 Marseille Cedex 09

ORFILA : Tél. : 01 45 42 59 59

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 2/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

### 2. Identification des dangers

#### 2.1. Classification du mélange

Classification selon la directive 1999/45/CE

Ce produit n'est pas classé comme dangereux.

#### 2.2. Eléments d'étiquetage

Symbole(s) de danger : Aucun

Phrase(s) de risque : Aucune

Phrase(s) de sécurité :

S2 - Conserver hors de portée des enfants.

S24/25 - Eviter le contact avec la peau et les yeux.

S26 - En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

Contient du 4,4'-isopropylidènediphénol, peut déclencher une réaction allergique.

#### 2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible.

### 3. Composition / informations sur les composants

Caractérisation chimique : Mélange de Glycols, d'Ethers de Glycol et d'additifs.

| Nom chimique                     | Numéros Index / CAS / CE / Enregistrement | Classification 67548/CEE | Classification Règlement CE N° 1272/2008 | Concentration %   |
|----------------------------------|---|--------------------------|--|-------------------|
| Triéthylèneglycol monobutyléther | 603-183-00-0<br>143-22-6<br>205-592-6     | Xi - R41                 | Eye Dam. 1 ; H318                        | inférieure à 15 % |
| Diéthylèneglycol monobutyléther  | 603-096-00-8<br>112-34-5<br>203-961-6     | Xi - R36                 | Eye Irrit. 2 ; H319                      | inférieure à 5 %  |

Pour le texte complet des phrases –R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des phrases –H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 3/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

### 4. Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

En cas d'inhalation : En cas de malaise après inhalation de vapeurs et / ou d'aérosols : air frais, secours médical.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant 10 à 15 mn en maintenant les paupières ouvertes. Consulter éventuellement un ophtalmologiste si une douleur ou une rougeur persiste.

En cas de contact avec la peau : Retirer les vêtements imprégnés, laver à fond à l'eau et au savon.

En cas d'ingestion : Rincer aussitôt la bouche et boire de l'eau abondamment, secours médical.

**4.2. Principaux symptômes et effets aigus et différés** Aucune donnée n'est disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote connu.

### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone, poudre, mousse, eau pulvérisée. Refroidir à l'eau les récipients exposés au feu. En cas d'incendie, évacuer les lieux rapidement.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Peut dégager des gaz et des vapeurs lors de la combustion ou au contact des flammes.

**5.3. Conseil aux pompiers** Uniquement le personnel spécialisé dans la lutte contre le feu : système de respiration autonome et vêtements adéquats.

### 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Eloigner les personnes non concernées des lieux.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Empêcher la pénétration du produit dans les égouts ou dans les eaux de surfaces.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Petits déversements : laver à grande eau. Déversements importants : endiguer et récupérer par pompage, absorber ce qui n'a pu être récupéré avec un produit absorbant (sable, sciure...).

**6.4. Référence à d'autres sections** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 4/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

### 7. Manipulation et stockage

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Pour les équipements de protection individuelle, voir la rubrique 8. Ne pas boire, manger et fumer pendant la manipulation.

**7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités** Tenir hors de portée des enfants. Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit sec.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Aucune donnée disponible.

### 8. Contrôles de l'exposition / Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle :

Diéthylèneglycol monobutyléther :

VME = 10 ppm (SOURCE : INRS)

VME = 67,5 mg/m<sup>3</sup> (SOURCE : INRS)

VLCT (ou VLE) = 15 ppm (SOURCE : INRS)

VLCT (ou VLE) = 101,2 mg/m<sup>3</sup> (SOURCE : INRS)

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains : Gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de protection.

Mesure d'hygiène : Se laver les mains après utilisation.

### 9. Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : liquide limpide

Odeur : neutre

pH pur : 7 à 11,5

Point d'ébullition : > 260°C

Point d'éclair : > 100°C

Inflammabilité : > 300°C

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 5/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

---

Propriétés comburantes :

Pression de vapeur : à 20°C inf. à 1 mbar

Masse volumique à 20°C : 1.030 à 1.070 g/cm<sup>3</sup>

Solubilité : dans l'eau totale, insoluble dans les hydrocarbures.

Viscosité : > 1.5 mm<sup>2</sup> / s à 100°C  
< 1800 mm<sup>2</sup> / s à 40°C

**9.2. Autres informations** Aucune donnée disponible

## 10. Stabilité et réactivité

**10.1. Réactivité** Aucune donnée disponible

**10.2. Stabilité chimique** Le produit est stable dans les conditions normales et est hygroscopique.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses** Néant.

**10.4. Conditions à éviter** Aucune donnée disponible

**10.5. Matières incompatibles** Aucune donnée disponible

**10.6 Produits de décomposition dangereux** Néant.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 6/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

### 11. Informations toxicologiques

**11.1. Informations sur les effets toxicologiques** Informations tirées des propriétés de chacun des composants

**Toxicité aiguë :** DL 50 orale chez le rat : > 2000 mg / kg.

Irritation cutanée primaire chez le lapin (OCDE 404) : non irritant

Irritation primaire des muqueuses – œil du lapin (OCDE 405) : non irritant

### 12. Informations écologiques

**12.1. Toxicité** Informations tirées des propriétés de chacun des composants - Toxicité vis à vis des poissons : CL 50 (96 h) sup. à 100 mg/l (Leuciscus idus)

**12.2. Persistance et dégradabilité** Méthode d'essai : OCDE 302 B / ISO 9888 / CEE 88/302, C– Méthode d'analyse : réduction du COD : Taux d'élimination : > 70 % Evaluation : facilement éliminable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Aucune donnée disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol** Aucune donnée disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Aucune donnée disponible.

**12.6. Autres effets néfastes** l'introduction appropriée de faibles concentrations en stations d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 7/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

### 13. Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas rejeter le produit dans les égouts. Conserver les chiffons et papiers imprégnés de produit dans des récipients adaptés, clos et étanches. Détruire les déchets suivant la législation nationale ou locale en vigueur (Ex incinération en station agréée).

### 14. Informations relatives au transport

| Règlement Transport   | ADR / RID / ADNR  | IMDG               | IATA  |
|---|---|--------------------|-------|
| 14.1 Numéro ONU   | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses               |                    |       |
| 14.2 Nom d'expédition des Nations Unies   | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses               |                    |       |
| 14.3 Classe(s) de danger pour le transport  | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses               |                    |       |
| 14.4 Groupe Emballage   | Non classé au transport de Marchandises Dangereuses               |                    |       |
| 14.5 Dangers pour l'environnement   | Aucun   | Non polluant marin | Aucun |
| 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  | Aucune précaution particulière (produit non classé au transport). |                    |       |
| 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC | Non concerné  |                    |       |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Selon le Règlement CE N° 1907/2006 modifié

Révision : 13/12/2012  
Version : 2

Page : 8/8

Nom du produit:

## BRAKE FLUID DOT 4

---

### 15. Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/ Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Maladies professionnelles : Tableaux N° 84 et 49 (Code de la Sécurité Sociale Art. L 461-1 à L 461-7).

#### 15.2. Evaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

### 16. Autres informations

Phrases H et R des dangers mentionnés au chapitre 3 :

- R36 Irritant pour les yeux.
- R41 Risque de lésions oculaires graves.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux

Cette FDS a été révisée dans sa totalité et mise au nouveau format du règlement 453/2010.

Avis de mise en garde :

Les informations contenues dans ce document se basent sur les données disponibles. Elles ne présentent toutefois aucune garantie, implicite ou explicite, concernant la précision des données ou les résultats obtenus à partir de ces données. Dans la mesure où les informations contenues dans le présent document peuvent être appliquées dans des conditions que nous ne pouvons maîtriser, nous n'assumons aucune responsabilité quant à leur utilisation.

---